

iShares € High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF

Un Compartiment de iShares II plc

EUR (Dist) Share Class

ISIN: IE00BKLC5874

Exchange Traded Fund (ETF)

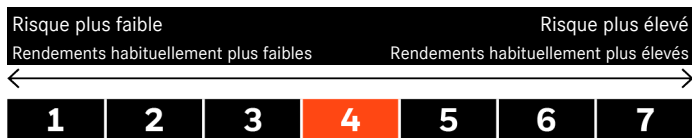
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- La Catégorie d'actions désigne une catégorie d'actions d'un Fonds qui vise, en combinant une croissance du capital et un revenu des investissements du Fonds, un rendement sur votre investissement qui soit similaire au rendement du Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate High Yield Sustainable BB+ SRI Bond Index, l'indice de référence du Fonds (« Indice »). Du point de vue du Fonds et de l'Indice, le terme « ISR » (« SRI ») signifie « Investissement socialement responsable ».
- Par l'intermédiaire du Fonds, la Catégorie d'actions est gérée passivement et vise à investir dans la mesure du possible dans un portefeuille de titres de créances (TC) (tels que des obligations) qui constituent l'Indice.
- L'Indice évalue la performance d'obligations à taux fixe et de qualité « sub-investment grade » libellées en euros émises par des entreprises qui font partie du Bloomberg Barclays Euro High Yield Index (l'« Indice parent ») ayant une durée de vie résiduelle (délai restant jusqu'à la date de remboursement prévue) supérieure ou égale à un an et un encours minimal de 250 millions EUR à la date de rééquilibrage de l'Indice, mais inclut uniquement des obligations émises par des entreprises qui respectent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), les critères ISR ainsi que d'autres critères du fournisseur d'indice. Les obligations émises par des entreprises que le fournisseur d'indice estime présenter une exposition au risque d'un pays émergent sont exclues. Les obligations auront une durée de vie résiduelle (délai restant jusqu'à la date de remboursement prévue) supérieure ou égale à un an et un encours minimal de 250 millions EUR à la date de rééquilibrage de l'Indice. Les obligations seront de qualité « sub-investment grade » (c'est-à-dire qu'au moment de leur inclusion dans l'Indice, elles auront une notation de crédit Ba1/BB+/BB+ ou une notation inférieure d'après la notation médiane entre Moody's, S&P et Fitch).
- L'Indice applique l'outil de sélection Bloomberg Barclays MSCI SRI (« ISR ») et les critères d'exclusion qui éliminent certaines entreprises de l'Indice parent. Ces entreprises sont celles qui sont identifiées par le fournisseur d'indices comme étant impliquées dans certaines activités commerciales, comme précisé dans la description de l'Indice du Fonds dans le Prospectus du Fonds. Le Fonds ne tiendra compte des critères ESG/ISR que lors de la sélection de titres destinés à être directement détenus par le Fonds. Le Fonds peut obtenir une exposition indirecte (y compris par le biais d'instruments financiers dérivés [IFD] [c'est-à-dire d'investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents] ainsi que par des parts d'organismes de placement collectif) à des titres qui ne sont pas considérés comme correspondant à ces critères ESG/ISR.
- L'Indice est pondéré selon la capitalisation boursière. La capitalisation boursière est la valeur de marché des obligations en circulation.
- L'investissement du Fonds dans les TC qui composent l'Indice sera, au moment de l'achat, conforme aux exigences en matière de crédit ou ESG de l'Indice. Lorsque les titres ne répondent plus à ces exigences, le Fonds peut continuer à les détenir jusqu'à ce qu'ils ne fassent plus partie de l'Indice et qu'il soit possible de les vendre.
- Le Fonds recourt à des techniques d'optimisation pour atteindre un rendement similaire à celui de l'Indice. Ces techniques peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'Indice ou d'autres titres qui fournissent une performance similaire à certains titres constituant l'Indice. Elles peuvent également comprendre l'emploi d'IFD, qui peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée pour cette Catégorie d'actions.
- Recommandation : ce Fonds convient à un investissement à moyen ou long terme, mais il peut également se prêter à une exposition de courte durée à l'Indice.
- Vos actions seront des actions de distribution (c'est-à-dire que les revenus seront payés une fois par semestre sur les actions).
- Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- Les parts sont cotées sur au moins une place boursière et peuvent être négociées dans des devises autres que leur devise de référence. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos parts. En temps normal, seuls les participants autorisés (p. ex. des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) directement auprès du Fonds. Les autres investisseurs peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) quotidiennement par l'intermédiaire d'un courtier sur la ou les places boursières sur lesquelles les parts de fonds sont négociées.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux Classes d'Actions, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur de la Classe d'Actions.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Cette Catégorie d'actions est de catégorie 4 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur de cette Catégorie d'actions ou l'exposer à des pertes.

- Le risque de crédit, les variations de taux d'intérêt et/ou les défauts de l'émetteur auront un impact significatif sur la performance des titres de créance. Les abaissements potentiels ou effectifs de la notation de crédit peuvent accroître le niveau de risque.
- Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, pays, devises ou sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds est plus sensible aux événements locaux, que ces derniers relèvent de l'économie, du marché, de la politique, du développement durable ou du cadre réglementaire.
- Les titres de créances dont la qualité de crédit est moins bonne que celle des investissements de « bonne qualité » (investment grade) sont plus sensibles aux variations de taux d'intérêt et présentent des « risques de crédit » plus élevés que des titres de créances ayant une meilleure qualité.
- L'indice de référence exclut uniquement les entreprises qui pratiquent certaines activités incompatibles avec les critères ESG si ces activités dépassent les seuils fixés par le fournisseur de l'indice. Il est donc recommandé aux investisseurs d'évaluer personnellement le filtrage ESG de l'indice de référence du point de vue éthique avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir une incidence défavorable sur les investissements du Fonds par rapport à un fonds qui ne pratique pas de filtrage de ce type.

- Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

- Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
- Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Catégorie de part, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

*Non applicable aux investisseurs du marché secondaire. Les investisseurs négociant des actions du Fonds en bourse paieront les spreads exigés par leurs courtiers. Des informations concernant ces frais sont disponibles auprès des bourses où les parts de fonds sont cotées et échangées, ou peuvent être fournies par les courtiers eux-mêmes.

*Les participants autorisés traitant directement avec le Fonds paieront les coûts des opérations correspondants, y compris ceux des rachats, tout impôt sur les gains en capital (IGC) et toutes les autres taxes sur les titres sous-jacents.

Le montant des frais courants est basé sur les frais fixes annualisés facturés à la Catégorie d'actions conformément au prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et de tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Étant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non*
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais annuels prélevés sur la Catégorie de part	
Frais courants	0,25 %**
Frais prélevés sur la Catégorie de part dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

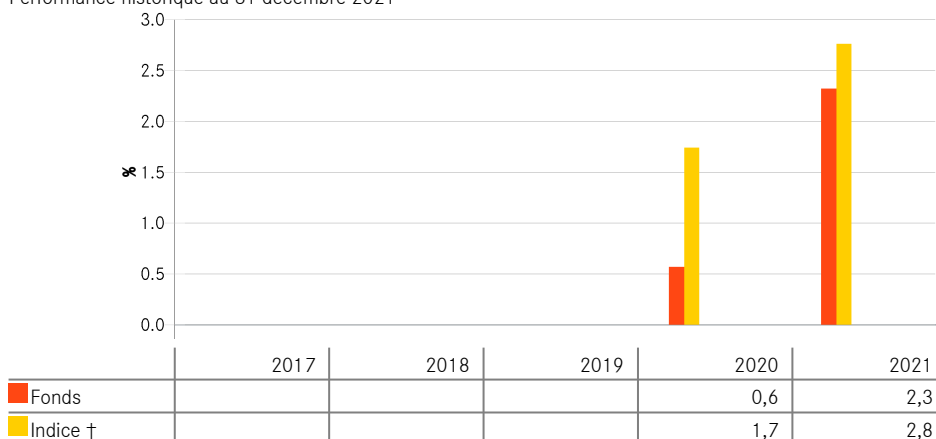
Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau montre, pour la période indiquée, la performance annuelle en EUR de la Catégorie de part pour chaque année calendaire pleine. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette de la Catégorie de part à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2019. La Catégorie de part a été lancée en 2019. La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

† Indice de référence : BBG MSCI Euro Corporate High Yield Sustainable BB+ SRI Bond Index (EUR)

Performance historique au 31 décembre 2021



Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.
- Des informations complémentaires sur le Fonds et sur la Catégorie de part sont disponibles dans le rapport annuel et les rapports semestriels les plus récents d'iShares II plc. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations, telles que les détails sur les principaux investissements sous-jacents de la Catégorie de part et le prix des parts, sur le site Internet d'iShares, www.ishares.com, ou en appelant le +44 (0)845 357 7000 ou auprès de votre courtier ou de votre conseiller financier.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds et à la Catégorie de part peut impacter la situation fiscale de leur investissement.
- Le Fonds est un compartiment d'iShares II plc, une SICAV à compartiments. Le Fonds contient une ou plusieurs catégories de part. Le présent document est spécifique au Fonds et à la Catégorie de part mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité d'iShares II plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- La valeur d'inventaire nette intrajournalière et indicative de la Catégorie d'Actions est disponible sur <http://deutsche-boerse.com> et/ou <http://www.reuters.com>.
- En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'iShares II plc sont ségrégués (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'iShares II plc). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments. Les actifs et passifs spécifiques à une catégorie de part seront imputables à cette seule catégorie de part, même si en vertu du droit irlandais, il n'y a pas de ségrégation des passifs entre les catégories de part.
- L'échange de parts de fonds entre le Fonds et d'autres compartiments d'iShares II plc n'est pas disponible pour les investisseurs. Seuls les participants autorisés traitant directement avec le Fonds peuvent effectuer des échanges de parts entre catégories de part du Fonds sous réserve de respecter certaines conditions définies dans le prospectus du Fonds.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.